

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220519-002

du 19 mai 2022

n°002

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (33) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Patricia BAZIN, Marion LATUS, David SIMON

POUVOIRS (6) : Jean-Pierre de MICHIEL donne pouvoir à Marion LATUS
Pierre BARAUDON donne pouvoir à Patricia BAZIN
Evelyne AZIHARI donne son pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Séverine BART donne pouvoir à Maryse LAVRARD
Flavy FRUCHON donne pouvoir à Yasin ERGÜL
Elsa FARHAT donne pouvoir à Thomas BAUDIN

EXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND

OBJET : Budget principal et budget annexe des parcs de stationnement – Compte administratif 2021

VU l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales relatif à l'arrêté des comptes des collectivités locales

VU la note de présentation ci-jointe

CONSIDERANT les documents ci-annexés décrivant :

- les ouvertures de crédits et les prévisions de recettes votées dans le cadre du budget primitif, du budget supplémentaire et des décisions modificatives de l'exercice 2021,
- les réalisations de recettes et de dépenses effectuées au cours de l'exercice 2021,
- les restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2021 des budgets,

CONSIDERANT que les comptes de gestion et financiers de l'exercice 2021 retraçant :

- l'exécution du budget,
- la situation de la comptabilité générale,
- la situation des valeurs inactives,

ont bien été fournis par le comptable public pour le budget principal et les budgets annexes,

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20220519-002****du 19 mai 2022****n°002****page 2/2**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le compte administratif de l'exercice 2021 tel qu'il est dressé dans le document annexé ;

- constate, pour **le budget principal** :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2021	3 487 535,12 €	382 644,04 €
Résultat global de clôture (intégrant les résultats des exercices précédents)	4 487 535,12 €	- 1 237 252,19 €
Résultat global après reports	4 487 535,12 €	- 1 296 030,08 €

- constate, pour **le budget annexe des parcs de stationnement** :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2021	- 15 589,50 €	- 77 615,93 €
Résultat global de clôture (intégrant les résultats des exercices précédents)	- 75 201,69 €	- 233 755,77 €
Résultat global après reports	- 75 201,69 €	- 241 849,89 €

Vote : Adopté à l'unanimité

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 7 F. MERY, Y. TROUSSELLE, M. ALLEMANDOU DOMINGO, P. BAZIN(+ 1 pouvoir), M. LATUS (+ 1 pouvoir)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 JP. ABELIN

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICOU





Rapporteur : monsieur Jacques MELQUIOND
Conseil municipal du 19 mai 2022

Adoption du compte administratif 2021

Note de présentation

Je vous invite à adopter le compte administratif 2021 de la ville de Châtelleraut.

D'un point de vue réglementaire, ce compte administratif retrace les écritures de l'exercice 2021, constate la reprise des résultats cumulés fin 2020 et détermine les résultats cumulés fin 2021, pour le budget principal et pour le budget annexe des parcs de stationnement.

Compte tenu des engagements préparés par les différents services, les rattachements des charges à l'exercice de la section de fonctionnement (commandes effectuées en 2021, service fait en 2021 mais dépenses mandatées en 2022) ont été correctement réalisés, permettant d'avoir une présentation sincère du compte administratif.

Je vous rappelle enfin que le compte administratif 2021 présenté au conseil municipal est conforme au compte de gestion 2021 du comptable municipal, agent de la direction des finances publiques.

En accompagnement du projet de délibération et de la présente note, il est proposé un compte administratif, afin de permettre une meilleure appropriation des comptes.

BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement.

Le résultat de l'exercice 2021 de la section s'établit à 4 487 535,12 € après intégration du résultat antérieur reporté.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 42,3 M€ dont 41,5 M€ de recettes réelle qui sont constituées :

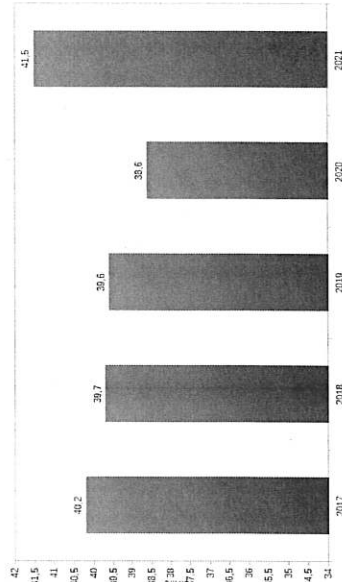
- Des produits des impôts et taxes pour 28,8 M€ (27,9 M€ en 2020) dont 21 M€ de contributions directes contre 20,27 M€ en 2020, 5,2 M€ d'attribution de compensation (5,3 M€ en 2020), 0,51 M€ pour le FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) (0,47 M€ en 2020).

- Des dotations et participations pour 8,2 M€ (8 M€ en 2020), dont la dotation forfaitaire (DGF) d'un montant de 3,74 M€ (3,77 M€ à 2020), la dotation de solidarité urbaine (DSU) d'un montant de 1,61 M€ (1,52 M€ en 2020), des compensations d'exonérations fiscales de 1,66 M€ versées par l'Etat (1,4 M€ en 2020) et diverses autres participations et dotations reçues de différents partenaires.

- Des produits des services et du domaine pour 3,3 M€ (recettes des services proposés à la population). Ils augmentent de 1,22 M€ par rapport au compte administratif 2020 (2,08 M€), en raison notamment de la reprise des activités (restaurants scolaires, accueil périscolaire...).

- Des autres recettes réelles pour 1,2 M€, comprenant les autres produits de gestion courante pour 0,20 M€ (les revenus des immeubles pour l'essentiel), les atténuations de charges pour 0,2 M€, les produits exceptionnels pour 0,76 M€ (au lieu de 0,24 M€ en 2020), les produits financiers (0,07 M€).

Evolution des recettes réelles de fonctionnement



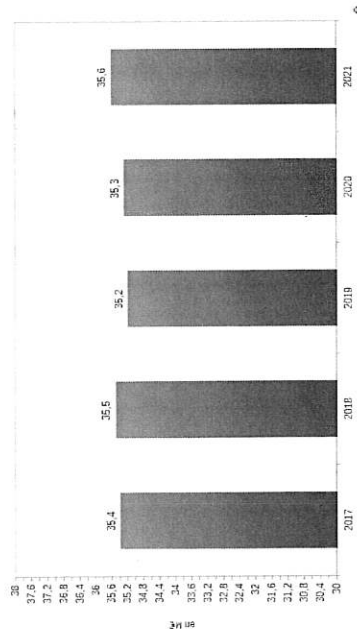
Les recettes d'ordre s'élèvent à 0,83 M€.
L'excédent de fonctionnement reporté de 2020 s'élève à 1 M€.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 38,8 M€ sont inférieures de 3 M€ par rapport aux crédits inscrits d'un montant de 41,8 M€ et contribuent ainsi à la constitution de l'excédent dégagé durant l'exercice.

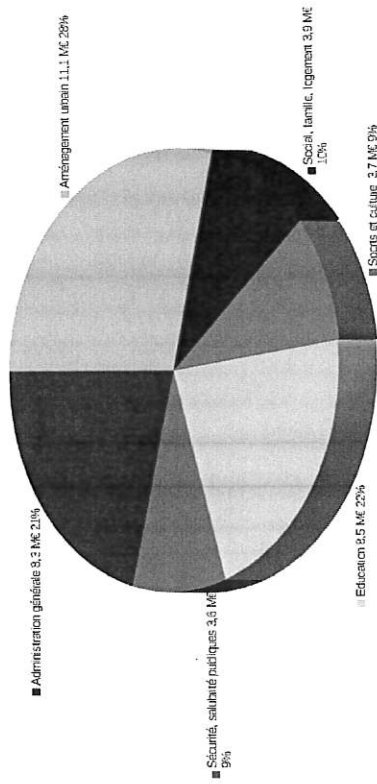
Les dépenses réelles, d'un montant de **35,6 M€** sont constituées :

- Des charges de personnel à hauteur de 19,2 M€ stable par rapport à 2020.
- Des autres charges de gestion courante (chapitre 65) à hauteur de 8,2 M€ (8,7 M€ en 2020). Ce chapitre comprend le contingent du service départemental d'incendie (1,75 M€ en diminution de 4 %), les subventions au CCAS (3,2 M€) et à la caisse des écoles (162 K€), les subventions de fonctionnement versées aux associations (2,2 M€).
- Des charges à caractère général (chapitre 011) à hauteur de 7,7 M€. Ce chapitre est en augmentation par rapport à 2020 (6,7 M€) en raison essentiellement de la refacturation des mises à disposition de services (logistique, GEPB, sports, PMSU et culture).
- Des charges financières (chapitre 66) à hauteur de 0,39 M€ en diminution (0,46 M€ par rapport à 2020) grâce aux faibles taux d'intérêts.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement par fonction



Les dépenses d'ordre s'élèvent à 3,2 M€.

Dans le document ci-joint, faisant suite à la présentation des comptes par nature conformément au plan comptable général, sont détaillées les réalisations par fonction en application de la réglementation M14, permettant ainsi d'avoir une vision du fonctionnement des principaux secteurs d'activités.

En conclusion, le résultat de fonctionnement à la fin de l'exercice 2021 peut être présenté ainsi :

- résultat de l'exercice 2021 : + 3 487 535,12 €
- résultat reporté de 2020 : + 1 000 000,00 €
- **résultat net disponible fin 2021 :** **+ 4 487 535,12 €**
(contre 3 008 399,68 € en 2020)

L'épargne brute s'élève à 5,8 M€.

Après retraitement (+ ou - les charges et produits exceptionnels), elle s'élève à 5,2 M€.

La section d'investissement.

Les dépenses réelles d'investissement sont constituées :

- Du remboursement du capital de la dette à hauteur de 3,1 M€. Le ratio de désendettement de la ville pour 2021 est de 4,3 ans (7,6 en 2020).
- Des dépenses d'équipement brut (chapitres 20 + 21 + 23 et opérations), prévues en crédits inscrits à 10,8 M€. Elles ont été engagées à hauteur de 55,5 % (6 M€), mandatées à hauteur de 48 % (5,2 M€) et reportées pour 0,87 M€. Ce taux de réalisation, plus faible que les années précédentes, s'explique par le décalage du chantier de réhabilitation de l'avenue Pierre Abelin – Robert Schuman en 2022 pour que la ville puisse candidater à un appel à projet national relatif aux continuités cyclables.

Réalisation des dépenses réelles d'équipement	
Année	Mandatement
2019	63,80 %
2020	50,00 %
2021	48,15 %
Moyenne des 3 dernières années	
	53,98 %

Parmi ces dépenses, il convient de citer :

- la voirie et l'éclairage public (0,6 M€),
- les équipements numériques (0,1 M€)
- l'opération Lac Renardières (1,1 M€),
- l'aménagement des bords de Vienne (0,85 M€)
- les travaux dans les écoles (0,3 M€)

- des subventions d'équipement (aides aux ravalements de façade...) (1,7 M€)

Figurent parmi les recettes réelles d'investissement :

- Le fonds de compensation de la TVA à hauteur de 0,8 M€ (1,2 M€ en 2020),
- Les autres dotations : l'affectation partielle de l'excédent de fonctionnement 2020 (2 M€) et les taxes d'urbanisme (0,14 M€),
- Les subventions d'équipement reçues (chapitre 13) pour 1,9 M€,
- 3 M€ d'emprunts ont été réalisés au cours de l'exercice.

Encours de la dette :

- Au 1^{er} janvier 2021 : 24,83 M€
- Remboursement : - 3,07 M€
- Nouveaux emprunts : + 3,00 M€
- Au 31 décembre 2021 : 24,76 M€

En conclusion, le résultat d'investissement à la fin de l'exercice 2021 se présente ainsi :

- résultat de l'exercice 2021 : + 382 644,04 €
- résultat reporté de 2020 : - 1 619 896,23 €
- résultat brut cumulé 2021 : - 1 237 252,19 €
- solde des reports de 2021 vers 2022 : - 58 777,89 €
- solde net disponible : - 1 296 030,08 €
(rappel 2020 : - 741 212,66 €)

BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à -15 589,50 €, mais en intégrant les déficits antérieurs il est - 75 201,69 €.

Celui de la section d'investissement est déficitaire de 241 849,89 € après reports.

En section de fonctionnement, ce budget comporte essentiellement des dépenses courantes (charges à caractère général et charges du personnel) et des charges financières (275 K€) ainsi que des recettes liées à la fréquentation (213 K€).

L'investissement retrace des dépenses liées essentiellement au remboursement des deux emprunts contractés et à l'avance du budget principal (159 K€).

LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS :

Dans la dernière partie du document, et conformément à la réglementation, figure une présentation consolidée des deux budgets, afin d'avoir une vision globale des comptes de la collectivité.

Les résultats bruts globaux totaux des deux sections par budget (fonds de roulement au 31 décembre) et les soldes nets après reports sont les suivants :

	Résultat brut total au 31 déc. (fonds de roulement)	Solde net total après reports
Budget principal	3 250 282,93 €	3 191 505,04 €
Parcs de stationnement	- 308 957,46 €	- 317 051,58 €
TOTAL	2 941 325,47 €	2 874 453,46 €

Le fonds de roulement au 31 décembre est à 2,9 M€.